



LEGENDE (partiellement adaptée pour raisons de lisibilité)

Délimitation du PAP et des zones du PAG
délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux
terrain existant (maintenu)
terrain remodelé (initial / projeté)

Nombre de niveaux
I, II : nombre de niveaux pleins
+1C : nombre de niveaux sous combles
+1S : nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
hc-x : hauteur à la corniche de x mètres
hf-x : hauteur au faite de x mètres
ht-x : hauteur hors-tout de x mètres

Type, disposition et nombre des constructions
x-mi : x maisons isolées
x-mb : x maisons en bande

Type et nombre de logements
x-u : x logements de type unifamilial
x-c : x logements de type collectif

Formes de toitures
tp : toiture plate
tx (y°-z°) : toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation du faite

Gabarit des immeubles
alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots / parcelles
lot projeté
terrains cédés au domaine public communal
parcelle cadastrale

Espaces extérieurs privés et publics
Evp : espace vert privé
espace extérieur pouvant être scellé
espace pouvant être dédié au stationnement
chemin piéton

Plantations et murets
arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie à conserver

Infrastructures techniques (sur domaine public)
rigoles ou cunettes pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales existante / projetée
canalisation pour eaux usées existante / projetée

Divers (complément à la légende)
CP : carport

Référence: 18252/80c

Le présent document appartient à ma décision

d'approbation du: 12/09/2018

Le Ministre de l'Intérieur

Don Kersch

Fond de plan :
- levé topographique (TR-ENGINEERING, 2015)
- plan d'abornement (BEST G.O., 2015)

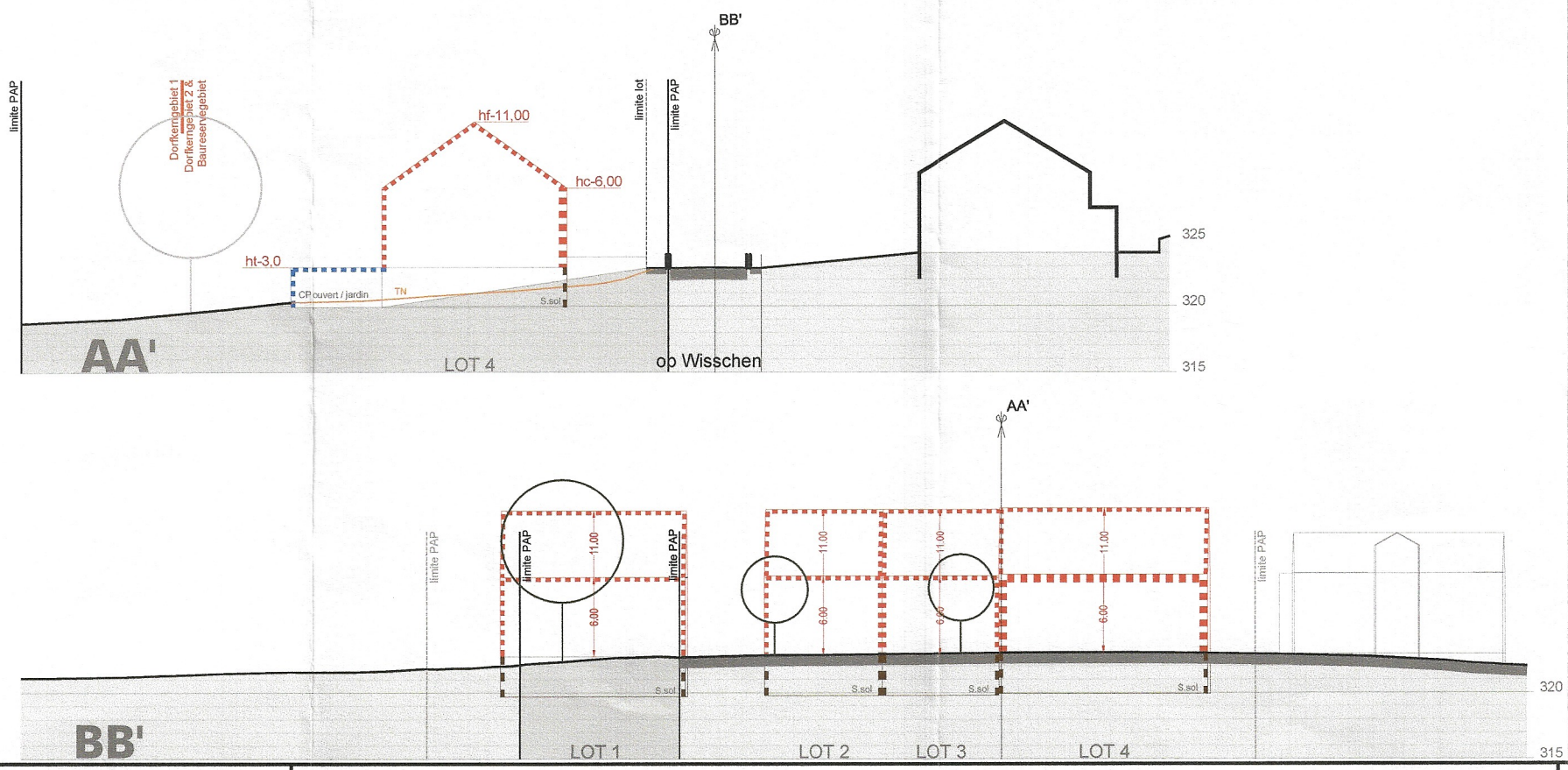
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT	surface du lot / de l'îlot [ares]		surface constructible brute [m2]		type et nombre de logements	nombre de niveaux	sans préjudice des valeurs maximales fixées par corps de bâtiment en plan + coupes
	min.	max.	min.	max.			
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.			
	max.		min.	max.			
surface du scellement du sol [m2]							
type de toiture							
	max.		min.	max.			
type, disposition et nombre des constructions							

LOT 1		6.41		LOT 3		4.22	
208	697	137	449	194	1-mb	1-u	
311	1-mi	1-u		12 (30°-40°)	hc-6,0 / hf-11,0	1S+II+1C	

LOT 2		5.71		LOT 4		8.74	
137	449	222	809	434	1-mb	4-c	
215	1-mb	1-u		12 (30°-40°)	hc-6,0 / hf-11,0 / tp*	1S+II+1C	

* sans préjudice du type de toiture et hauteurs fixés par corps de bâtiment en plan et coupes



MAITRE D'OUVRAGE:

M. VON DER DECKEN

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

OBJET:

PAP 'op Wisschen II' - LIMPACH
Plan et coupes réglementaires

IND.	DATE	DESSINE		CONTROLE		VALIDE		
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	
E								
D	17/04/2018	JMxW	JMxW	JMxW	JMxW	CxP		Modif. suiv. avis CE du 23/03/2018
C	15/12/2017	JMxW	JMxW	JMxW	JMxW	CxP		Modif. suiv. remarques AC de Reckange du 14/12/17
B	23/11/2017	JMxW	JMxW	JMxW	JMxW	CxP		Modif. suiv. remarques AC de Reckange du 23/11/17
A	18/10/2017	JMxW	JMxW	JMxW	JMxW	CxP		Modif. suiv. remarques AC de Reckange du 18/10/17

/	21.08.17	GxFO	JMxW	JMxW	CxP	ÉCHELLE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
						1/500	E143028	02	D

TR ENGINEERING
ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
e-mail@tr-engineering.lu
86-88, rue de l'Égalité
BP 1034
L-1010 Luxembourg